

ON S'ABONNE :
 A Cahors, bureau du Journal,
 chez A. LAYTOU, imprimeur,
 ou en lui adressant franco un mandat
 sur la poste.

PRIX DE L'ABONNEMENT
 LOT, AVEYRON, CANTAL,
 ZÉ, DORDOGNE, LOT-ET-GARONNE,
 TARN-ET-GARONNE :
 Un an..... 16 fr.
 Six mois..... 9 fr.
 Trois mois..... 5 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS :
 Un an, 20 fr. ; Six mois, 14 fr.
 L'abonnement part du 1^{er} ou du 16
 et se paie d'avance.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MERCREDI ET SAMEDI

M. HAVAS, rue J.-J. Rousseau, 3, et MM. LAFFITE-BULLIER et Co, place de la Bourse, 8 sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

PRIX DES INSERTIONS
 ANNONCES :
 25 centimes la ligne.
 RÉCLAMES
 50 centimes la ligne.

Les Annonces et Avis sont r c us
 à Cahors au bureau du Journal
 rue de la Mairie, 6, et se paient
 d'avance.

— Les Lettres ou paquets non
 affranchis sont rigoureusement re-
 fusés.

L'ABONNEMENT
 se paie d'avance.
 Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de
 la Mairie, 6.

L'acceptation du 1^{er} numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

Les Annonces Judiciaires et Légales seront insérées, en 1867 :

Pour l'arrondissement de Cahors, dans les journaux : Les annonces judiciaires : dans le journal le *Courrier du Lot*.
 Les annonces administratives : dans le journal le *Journal du Lot* (qui insérera, en outre, des extraits des
 annonces judiciaires et administratives des arrondissements de Figeac et de Gourdon).

Pour l'arrondissement de Figeac, dans les journaux : (Annonces judiciaires et administratives), l'*Echo de
 Quercy*, le *Mémorial*. Pour l'arrondissement de Gourdon : (Annonces judiciaires et administratives), dans
 le journal le *Gourdonnais*.

Le Journal du Lot publiera désormais, à titre de renseignement, un Bulletin sommaire des Annonces judiciaires de l'Arrondissement de Cahors.

Cahors, le 23 Octobre 1867.

BOURSE DE PARIS.

	R ^{te} 3 p. 0/0	4 1/2 p. 0/0
Du 21 octobre .	68 25	97 50
Du 22.....	68 20	97 60
Du 23.....	68 50	98 »

BULLETIN.

Il paraîtrait, d'après une dépêche de Florence, que les « Romains » auraient présenté une adresse au sénateur « préfet » de Rome. Ce document, toujours suivant le télégraphiste, serait opposé à l'intervention française. Il faudrait d'abord avoir sous les yeux le texte de l'adresse, puis connaître les signatures, afin de juger quels sont les « Romains » du dedans qui pactisent avec la révolution, lorsque les « Romains » du dehors la reçoivent à coups de fusils.

Voici, du reste, la dépêche en question ; elle est datée du 19 octobre au soir :

« L'Opinione, parlant de l'adresse des Romains au sénateur de Rome, constate l'importance de cette démarche qui démontre que les Romains sont absolument contraires à l'intervention française. »

L'Italie dit : « Cette manifestation pacifique a plus de valeur qu'une insurrection. »

Le bruit court que Garibaldi a disparu de Caprera et qu'il est passé en Sardaigne.

Les journaux annoncent que Menotti Garibaldi aurait quitté Nerola, y laissant quelques volontaires pour le service de l'hôpital. Les pontificaux ont attaqué ces volontaires qui se sont retirés après un combat acharné. Menotti avec son corps était à Palembara.

Une dépêche de Florence, 20 octobre, dit que la légion Romaine a fait sa jonction avec Menotti.

Dans l'entourage de M. Nigra, on parle d'une lettre autographe qui aurait été adressée par le roi Victor-Emmanuel à l'Empereur Napoléon. Le roi d'Italie, tout en invitant l'Empereur à avoir confiance dans le gouvernement italien, insisterait sur les difficultés que présente la répression des

tentatives garibaldiennes et sur les délais qu'elle nécessite.

On croit savoir, dit une correspondance de Berlin, que l'Italie ne pourrait pas compter, pour le moment du moins, sur l'appui de la Prusse.

Le bruit a couru ces jours-ci à Londres que l'on avait repris le colonel Kelly, l'un des chefs du férianisme. La police avait reçu avis que le colonel était venu à Londres, et un agent secret avait suivi ses traces, mais ce n'était qu'un homme d'une ressemblance fort équivoque. On parle du projet d'attaquer en mer le vaisseau qui doit porter les condamnés au lieu de leur déportation.

Au sujet de la lutte entre le gouvernement autrichien et l'épiscopat, on lit dans une correspondance allemande :

« Le cabinet de Vienne ne néglige rien pour obtenir une révision complète du concordat avec l'assentiment de la cour romaine ; mais il se passera de cet assentiment si le cardinal Antonelli adopte la manière de voir exprimée dans leur adresse, par les 25 évêques de la monarchie. »

Nous apprenons par une lettre de Varsovie, qu'un camp de troupes russes va être formé dans le voisinage de cette ville. Des contingents militaires se groupent aux environs de Brzesze Litewsky, qui est relié à Varsovie par le chemin de fer. La ville de Vilna va être fortifiée, et les troupes, dans ses environs, seront notablement augmentées.

Pour le bulletin politique : A. LAYTOU

Dépêches télégraphiques

(Agence Havas).

Florence, 20 Octobre, 11 heures matin.

On mande de Rome, en date du 19 :
 Le Journal de Rome annonce que le chargé d'affaires de France a été reçu en audience par le Pape et qu'il lui a fait connaître, au nom de l'Empereur des Français, que, quoi qu'il advienne, l'assistance de la France ne manquera pas au Gouvernement pontifical. « Orte a été réoccupé par les Pontificaux. »

Toulon, 20 Octobre, 2 heures 47 m. soir.
 Toute la brigade du général Polhes est arrivée. Elle s'embarque en ce moment.
 Six bâtiments, dont deux navires cuirassés, chauffent pour le départ, qui aura lieu probablement dans la soirée.
 Le général Dumont est arrivé.

régiment aussi pauvre qu'au départ et mendie devant ma porte. Moi, tout le monde me respecte; car on a beau dire, chacun soutient celui dont il y a quelque chose à espérer, comme on était un pommier chargé de fruits. Je suis un seigneur; sans compter ce que l'avenir nous réserve ! »

Et il se mit à penser à Mariette et à Levert, aux fonctions élevées que le juge de paix occuperait un jour dans la magistrature, à ses petits-enfants et à ses arrière-petits-enfants, et que sais-je encore ? Dans son exaltation, il ne remarquait même pas que sa pipe était éteinte depuis longtemps, et que la fumée même qu'il croyait en tirer n'était plus que chimère.

L'apparition d'une voiture sur la grande route l'arracha brusquement à ses pensées. Elle paraissait légère, et l'attelage fringant. Il la prit d'abord pour celle du sous-préfet, qui avait une propriété dans le voisinage et venait quelquefois la visiter. Puis, voyant le véhicule quitter la route, il s'écria :

« Par Dieu ! c'est chez moi qu'on vient. Allons, Julienne, Victoire ! maudites filles ! Je gage qu'elles sont toutes aux vèpres ! Et pas une servante à la maison quand il arrive des visites !... Julienne ! Victoire ! » hurla-t-il, jusqu'à ce qu'enfin elles parussent. « Dormiez-vous ? A-t-on jamais vu des paresseuses comme cela ? »

— Qu'est ce que nous pourrions faire de mieux, répliqua Victoire avec humeur. M. le curé défend qu'on travaille, et vous ne voulez pas que nous allions danser.

— Il ne manquerait plus que cela, bavarde que tu es ! Vite, lavez des verres et montez deux bouteilles du meilleur bordeaux, de la loge de droite, près de la

AFFAIRES D'ITALIE.

Le *Moniteur* se tait, ou du moins, il se borne à reproduire, les nouvelles favorables au Saint-Siège. Nous en sommes donc réduits, pour les incidents diplomatiques et pour les mesures militaires, aux informations des correspondances. Leur ensemble redevient belliqueux, après avoir incliné vers un arrangement amiable.

D'après ce qu'on rapporte, le cabinet des Tuileries aurait adressé au gouvernement italien un ultimatum précis qui le met en demeure d'en finir, sous quelques jours, avec le mouvement garibaldien. Après ce délai, expirant, dit-on, le 20 octobre, si l'invasion continuait, l'intervention française commencerait immédiatement, c'est-à-dire qu'un corps d'armée expéditionnaire débarquerait à Civita-Vecchia, et occuperait Rome, sauf à aviser ensuite à débayer le territoire pontifical des bandes qui l'ont envahi.

Ainsi s'expliqueraient : 1^o les bruits de pourparlers entre Florence et Paris ; 2^o les articles anti-garibaldiens du *Moniteur* ; 3^o les préparatifs militaires à Lyon et à Toulon ; 4^o enfin l'espèce de temps d'arrêt auquel nous assistons depuis quelques jours.

Or, les dépêches télégraphiques, puis les correspondances, annoncent qu'à Florence et dans les ports il est fait rigide obstacle au départ des volontaires. Qu'on ajoute à ces mesures louables une surveillance efficace du côté de la frontière : voilà la convention de septembre réellement exécutée, Rome rassurée, Florence aussi, et nos vaisseaux, nos soldats rentrant les uns dans leurs garages, les autres dans leurs chambrées.

Nous continuons à résumer d'après les journaux italiens et sous les réserves ordinaires, les dernières nouvelles de la péninsule.

On écrit de Florence, 17 octobre :
 « Les départs des volontaires ont pris des proportions inouïes depuis trois jours. Ils assiègent les wagons des chemins de fer de manière à être obligés de s'y entasser bien au-delà du cadre réglementaire. »

La même lettre contient ces phrases qui ne tranchent pas moins que la note ci-dessus avec les bruits conciliateurs transmis de Florence :

« L'idée d'un conflit possible avec la France, sourit ici, d'autant plus que les probabilités en deviennent plus grandes. Etées probabilités sont aujourd'hui bien nombreuses. En nous plaçant en dehors de la question de convenance politique, il est certain que l'amour-propre national s'exalte à la pensée de se mesurer avec une nation qui, après nous avoir fait payer bien cher ses services ne cesse de nous les jeter à la face. »

Payer bien cher ? Oui, si c'est en monnaie d'ingratitude. Hormi cela, nous demandons à voir la couleur de l'argent où le signe des bons procédés de l'Italie.

— On mande de Rome au journal l'*Italia* de Naples :

« Les troupes pontificales sont actuellement réparées comme suit :
 « Le noyau principal se trouve à Rome. Il s'agit de 5,000 hommes avec de l'artillerie et de la cavalerie

porte. Voici venir le sous-préfet en personne.

— Ce n'est pas sa voiture. Je reconnais Jeannot, le cocher de M. le maire ! s'écria Julienne après avoir jeté un coup d'œil par la fenêtre.

— En effet, ce n'est que le maire, reprit M. Valentin avec plus de calme. Alors n'apportez que du St-Julien, première loge à gauche en entrant.

— Et pour Jeannot ?

— Donnez lui une pinte de vin, mais pas autre chose que du vin du cru, entendez-vous. »

A ces mots, il se disposait à aller au-devant de ses visiteurs — car le juge de paix accompagnait le maire ; — mais, toute réflexion faite, il résolut de les attendre sans se déranger, ce qui serait bien plus digne et produirait bien meilleur effet. Il se plaça donc tranquillement à la fenêtre et ne s'avança à leur rencontre que quand la voiture se fut arrêtée devant sa porte. Et combien il regretta de n'avoir que des domestiques pour témoins de l'aisance avec laquelle le meunier Valentin recevait M. Audemont, maire de l'endroit et riche propriétaire !

« J'ai l'honneur de vous saluer, monsieur, dit-il en ôtant son chapeau pendant que M. Audemont mettait pied à terre. Bonjour, Levert ! Veuillez entrer, messieurs; puis-je vous offrir un verre de vin ? »

Et il les introduisit. Le maintien du maire avait quelque chose de solennel, et M. Levert toussotait d'une manière significative.

« Tu peux bien monter tout de même du Bordeaux première tête, » murmura le meunier à l'oreille de Victoire.

La conversation roula d'abord sur des banalités. Le maire demanda à M. Valentin des nouvelles de sa

en proportion ; 2,000 hommes sont à Viterbe, 2,000 à Velletri et le reste à Civita-Vecchia. Ces trois centres fournissent les divers détachements aux localités plus menacées par les insurgés.

— Dans le combat de Monte-Libretti, Menotti Garibaldi a été légèrement blessé, mais cela ne l'a pas empêché de continuer à diriger le mouvement. La blessure, qui est très légère, sera guérie en moins d'une semaine.

« Le gouvernement provisoire a été proclamé à Castro et à Polfi. Les insurgés, en deux jours, ont dépassé le nombre de mille. »

— On mande de Florence, le 18 octobre :
 Demain à 5 heures, partira pour la frontière pontificale le 11^e le 14^e et le 41^e bataillons de bersagliers.

Nous savons que l'amiral Ribotti part ce soir, il est destiné au commandement de l'escadre cuirassée qui doit croiser dans les eaux de Civita-Vecchia. L'escadre est composée de huit navires.

Plusieurs officiers de l'intendance militaire partent, ce soir, pour le quartier général des troupes à la frontière. Un détachement du corps d'administration est déjà parti pour cette destination.

— Le n^o d'avant-hier de l'*Unita italiana* a été saisi par ordre du procureur du roi. Cette saisie est motivée par la publication d'un fragment d'une lettre de Mazzini aux Romains.

— Caprera est toujours gardée par 6 navires de guerre et est occupée militairement par 350 soldats de marine. Mais depuis le dimanche 13, personne n'a vu le général Garibaldi. M. Isola qui commande la flotille, n'ayant point été autorisé jusqu'à ce jour à visiter la demeure du général a demandé des instructions au gouvernement.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Toute la brigade du général Polhes, est arrivée à Toulon; elle s'est embarquée dimanche, à 3 heures de l'après-midi. Six bâtiments, dont deux navires lieu dans la soirée. Le général Dumont, venant de Lyon, était également arrivé. On parle d'une autre division, qui se joindrait à celle du général Dumont. Une troisième division se tient prête à partir en cas d'événements extrêmes. Plusieurs officiers du génie sont partis pour examiner les moyens de défense de Rome et pour préparer l'installation de nos soldats. Le comte de Palikao serait chargé du commandement en chef de l'armée expéditionnaire.

— D'après les renseignements fournis par la *Partie*, les nouvelles de Florence, reçues depuis hier dans l'après-midi, par le gouvernement français, auraient modifié d'heure en heure la situation, sans rien changer toutefois à nos résolutions. Tous les préparatifs en vue de l'intervention, ont continué dans la seconde partie de la journée d'hier et durant toute la nuit.

La *Couronne* et une autre frégate cuirassée, détachée de l'escadre d'évolutions, sont chargées d'escorter les transports et de rester en observation devant Civita-Vecchia.

Le général Cialdini avait été mandé de la frontière, et en attendant son arrivée, le général Menabrea avait été appelé auprès du roi. L'avènement au pouvoir de

yendange; M. Valentin demanda au maire des nouvelles de la santé de sa femme. Mais quand Julienne, ayant posé sur la table les deux bouteilles de vieux vin, se fut retirée, l'entretien prit, dès le premier verre, un tour plus sérieux.

« M. Valentin ne devinerait pas, je gage, quelle affaire nous amène, dit M. Audemont. Et pourtant, elle est importante, n'est-ce pas, mon cher Levert ? »

— Vraiment importante, répondit le juge de paix comme un écho.

— M. le maire a raison : je ne devine pas, dit le meunier.

— Je crois sans peine ! s'écria le maire en riant. Nous autres veufs et hommes mariés, nous ne comprenons pas la fureur qui pousse un célibataire comme notre ami Alexandre à faire le sacrifice de sa liberté. Mais il fut un temps où nous croyions, nous aussi, que le bonheur a besoin, comme les cerfs-volants, d'être retenu par un fil pour prendre tout son essor. Vidons un verre en souvenir de cette enivrante folie. »

Cette fois, M. Valentin devina tout de suite; s'il avait suivi son premier mouvement, il aurait sauté au cou du maire et du juge de paix et fiancé Mariette sans même attendre la demande de sa main. Mais un homme qui a les poches pleines est comme un navire bien lesté : il ne bondit pas au moindre choc des vagues. En vidant son verre, le meunier reprit son calme, et il se contenta de répondre :

« M. le maire est de fort bonne humeur.

— On ne veut pas comprendre nos allusions, mon cher, dit alors M. Audemont au juge de paix; eh bien, parlons sans détours. Je déclare donc franche

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 23 octobre 1867.

LA FILLE DU MEUNIER

IMITÉ DU HONGROIS.

DU BARON J. EÖTVÖS

— II (Suite) —

« Et tout cela, je le dois à ma bonne étoile qui m'a conduit à ce moulin ! Le grand point, c'est de pouvoir prendre pied dans un bon endroit et de n'en plus bouger; le reste vient tout seul. Grâce au moulin j'ai acheté les terres, grâce aux terres le vignoble, grâce au vignoble ma maison à la ville. En définitive, c'est ma pauvre vieille femme qui m'a donné toutes ces richesses. Dieu ait pitié de son âme ! Dans ce temps-là, j'étais un jeune gaillard à la taille svelte, et l'on disait : « Quel dommage qu'il se vende pour de l'argent ! » Comme si ceux qui se donnaient pour rien n'avaient pas vieilli encore plus que moi ! Le forgeron, qui riait tant alors, travaille comme un nègre dans sa misérable hutte, et Jean, qui s'engagea à l'époque de mon mariage, est revenu du

La reproduction est interdite.

l'un ou l'autre de ces généraux, était considéré comme un retour aux observations du gouvernement français. En ce cas, on considère comme probable la mise en état de siège, des centres où le parti révolutionnaire a ostensiblement réuni ses moyens d'action.

Dépêche Télégraphique.

Toulon, 21 octobre.

Le départ de la flotte est suspendue.

L'incident qui surgit transforme la situation. Le gouvernement italien s'engage à réprimer efficacement les menées garibaldiennes moyennant quoi le cabinet des Tuileries suspend l'envoi d'un corps d'armée à Rome.

Le général Cialdini remplace M. Rattazzi à la présidence du conseil des ministres d'Italie. On donne à cette nomination une signification anti-révolutionnaire.

Espérons qu'il ne surgira pas de complications nouvelles.

Pour extrait : A. Layton.

Revue des Journaux

MONITEUR.

On lit dans le bulletin du *Moniteur* :

« Des dépêches de Rome, en date de ce matin, annoncent que dans la journée d'hier les Garibaldiens ont évacué, sans attendre l'attaque des troupes pontificales, Monte-Libretti et le camp retranché qu'ils avaient fortifié près de cette ville; ils se sont concentrés dans Nérola, où les troupes romaines sont venues leur donner l'assaut dans la soirée. A la suite d'un combat acharné, les bandes garibaldiennes ont été chassées de Nérola et mises en complète déroute, en abandonnant beaucoup de morts, de blessés et de prisonniers. Les détails manquent encore sur ce dernier et brillant fait d'armes des soldats pontificaux.

« A Rome et dans toutes les parties de l'Etat du Saint-Siège qui n'ont pas eu à souffrir de la présence des envahisseurs, la tranquillité continue à être parfaite. »

CONSTITUTIONNEL.

Le *Constitutionnel* s'exprime ainsi, sous la signature de M. Edouard Simon.

« Le journal *l'Italie* expose, dans un article de fond, qu'il faut séparer la question religieuse de la question politique, et elle cherche à prouver que la souveraineté spirituelle du Saint-Père ne court aucun danger.

« Cet article est fort bien pensé. Mais il remarque dans la plupart des journaux italiens *l'Italie* oublie d'envisager la question romaine au point de vue des traités internationaux et des obligations que ceux-ci imposent à l'Italie. Il faut espérer que l'excitation des esprits, s'apaisera promptement de manière à permettre aux organes de l'opinion, au-delà des Alpes, de se placer à un point de vue moins étroit que par le passé. »

FRANCE.

On lit dans la *France* sous ce titre « Les Garibaldiens de Paris » et sous la signature de M. Garcin :

« Que la pensée soit venue aux garibaldiens d'Italie de délier la France, au moment où ils s'imaginent qu'elle est menacée sur le Rhin, nous le comprenons à peine de la part de ces aventuriers qui ne devraient pas être anti-français par cela seul qu'ils sont Italiens.

ment, M. Valentin, que je viens avec mon bon ami Levert pour vous demander, en son nom, la main de votre fille. »

Le maire de Mival passait pour un grand orateur. Il parlait bien une demi-heure durant sans avoir épuisé son sujet. Mais jamais discours ne produisit meilleur effet sur les auditeurs que les simples paroles qu'il venait de prononcer n'en produisirent sur M. Valentin. Il allait donc s'accomplir, ce rêve favori du meunier, longtemps repoussé par lui-même comme une vaine chimère. Elle n'était donc pas trompeuse, cette espérance caressée depuis que Levert fréquentait la maison! Mariette allait devenir une dame; c'était un fait accompli; le curé, les voisins, tout le village aurait beau dire; le maire en personne avait demandé pour M. Alexandre Levert la fille du meunier.

Si le prétendant eût été le juge de paix du canton voisin, la joie de l'orgueilleux père n'en aurait pas été moins grande dans le premier moment. Et Levert était un jeune homme, un gaillard superbe! Sa haute stature, ses membres grêles, son nez pointu, sa moustache en crocs, ses cheveux ramenés en toupet au sommet de la tête, toute sa maigre personne semblait faite, selon le meunier, pour pénétrer victorieusement dans les cœurs des jeunes filles, et sa voix éclatante finirait bien par lui faire ouvrir les portes de celui de Mariette.

M. Valentin, qui, tout en écoutant ses propres désirs, croyait remplir son devoir suprême, M. Valentin se sentait donc heureux. Mais il avait trop d'expérience pour trahir sa joie devant ceux qui attendaient décision. Après avoir, comme tout à l'heure,

« Mais que ceux qui, en 1866, ont appelé de leurs vœux contre toute prévoyance, les triomphes de M. de Bismark, cherchent à nous effrayer de la Prusse, voilà ce qui confond la raison, peut-être plus encore que le patriotisme.

« Si nous en étions là, si la France en était réduite à ne pouvoir faire respecter son honneur sur les Alpes, sous peine de se créer des périls sur le Rhin, vous seriez bien coupable, car cette situation serait la conséquence d'une politique que vous avez soutenue malgré les intérêts de votre pays, et votre châtiement serait dans l'aveu même que vous faites!

« Mais que l'honorable M. Guérault se rassure, la France n'est pas éperdue et déconcertée autant qu'il le craint, et si des conflits que tout conseille d'éviter devenaient inévitables, nos soldats n'auraient pas besoin d'être munis de cierges; les baïonnettes leur suffiraient, et s'il y a des cierges en cette affaire, ils ne serviront qu'à éclairer l'enterrement des espérances de M. Guérault. »

SIÈCLE.

On lit dans le bulletin du *Siècle*, sous la signature de M. Ténot.

« En vain les feuilles officieuses essayent-elles de rapetisser le débat. Ils ne s'agit disent-elles, que d'assurer le maintien de la convention de septembre. Mais l'Italie ne l'a-t-elle pas observée? Si ses soldats ne gardaient pas la frontière, ce n'est pas par trois ou quatre mille qu'il faudrait compter les jeunes gens qui ont rejoint les insurgés romains, c'est par 80 ou 100 mille!

« Et puis cette convention qui avait pour but de mettre le Pape face à face avec l'Italie, afin de faciliter une entente amiable, n'est-elle pas devenue chose caduque depuis l'encyclique et les anathèmes lancés par le Pape-roi contre l'Italie indépendante et libre? »

MONDE.

Le *Monde* estime que l'important n'est pas de savoir si l'Italie a le devoir d'observer et si la France a le droit de faire observer la convention de septembre: « tous les gens d'honneur, ajoute M. de la Ballaye, sont, ainsi que le reconnaît le *Constitutionnel*, d'accord là-dessus. La question est de savoir si l'Italie fera son devoir et si la France exercera son droit. Le *Constitutionnel* se tait sur ces deux points. »

LE TEMPS.

D'après les renseignements qui nous parviennent à l'instant, la situation serait considérablement améliorée.

On nous assure notamment, et ce fait parle de lui-même, que les troupes déjà embarquées hier à Toulon, ont reçu aujourd'hui un ordre de débarquement.

La démission de M. Rattazzi nous est confirmée de Florence. Victor-Emmanuel a fait appeler le général Cialdini, pour le charger de la formation d'un nouveau cabinet. Ce cabinet n'est pas encore constitué, mais il paraît en voie de l'être.

Pour extrait : A. LAYTON.

Nouvelles du jour

L'Empereur d'Autriche est arrivé à Paris, aujourd'hui mercredi, à 2 heures de l'après-midi.

Une grande revue militaire aura lieu ven-

apaisé la première émotion par un verre de son vin exquis, il répliqua, avec une indifférence apparente :

« Ma fille est encore bien jeune, et l'on ne croirait pas quels excellents partis se sont déjà présentés pour elle. Il est vrai qu'elle est jolie, et, comme elle héritera de tout mon bien, celui qui la prendra sera riche tôt ou tard. D'ailleurs, je lui donnerai en dot une partie de mes terres de Mival, ma maison à la ville et mon vignoble. Béni soit Dieu! Il m'a donné tant de richesses qu'il m'en restera encore assez. »

A ces derniers mots, M. Levert poussa un profond soupir de soulagement, et le maire, ne doutant plus de la victoire, poursuivit hardiment l'assaut.

« C'est précisément parce que M^{lle} Marie est jeune, reprit-il en riant, que nous vous demandons sa main. Si elle était vieille, nous n'aurions garde, n'est-ce pas, mon cher juge? Quant aux bons partis, M. Valentin est si haut dans l'estime générale qu'il ne faut pas s'étonner de voir beaucoup de gens rechercher son alliance. »

En attendant traiter sa fille de mademoiselle et en recevant d'une autorité ces assurances de considération, le meunier ne se sentit plus de joie. M. Audemont continua d'une voix plus haute :

« Parlons maintenant, mon cher M. Valentin, du bonheur de votre fille, de son véritable bonheur, non-seulement présent, mais encore à venir. Elle ne sera plus heureuse avec personne qu'avec Levert. Je ne dis point cela parce qu'il est mon ami. J'ai beaucoup de bons amis, et je leur rends justice; mais je ne connais point de juge de paix qui ait autant d'avenir. Il fera son chemin rapidement, je vous en réponds; je le vois déjà conseiller, et plus tard pré-

credi, en l'honneur de St. M. François-Joseph, sur le terrain des courses de Longchamp.

— Des bruits divers et contradictoires défrayaient encore ce matin les conversations de la Bourse du passage de l'Opéra.

— Tandis que certaines personnes annonçaient, pour aujourd'hui-même, l'embarquement à Toulon d'une division expéditionnaire sous les ordres du général de Failly, dans d'autres groupes on assurait que les négociations entre Paris et Florence prenaient depuis hier un caractère moins « exclusif. »

Par ce mot, il faudrait entendre d'abord un prolongement de délai pour la retraite des bandes insurgées; ensuite la formation immédiate d'un congrès chargé de régler le différend politique, territorial, financier, entre le gouvernement du Saint-Siège et le royaume d'Italie.

— Nous croyons que la seconde version est, quant à présent, plus vraisemblable que la première.

Quant aux bruits de modifications ministérielles, ils n'ont rien perdu de leur intensité. Cependant les changements en question restent subordonnés à l'issue des négociations auxquelles a donné ouverture l'ultimatum du cabinet des Tuileries.

— On parle aussi de la possibilité d'une convocation immédiate des Chambres.

— Un certain nombre de sénateurs et de députés sont en ce moment à Paris.

— Le *Moniteur* publie ce matin une nouvelle note sur les événements d'Italie; l'article se termine par cette phrase significative :

« A Rome et dans toutes les parties de l'Etat du Saint-Siège qui n'ont pas eu à souffrir de la présence des envahisseurs, la tranquillité continue à être parfaite. »

— Un grand nombre de hauts personnages, entre autres Mgr Chigi, M. Troplong, le maréchal Niel, le duc de Persigny, sont allés aujourd'hui à St-Cloud.

— Nous avons annoncé qu'un banquet devait être offert à la commission impériale de l'Exposition par les commissions étrangères. Ce banquet aura lieu le 26 octobre au grand hôtel du Louvre. On parle jusqu'ici de 400 couverts.

— Parmi les hommes politiques que l'Empereur a fait appeler ou a reçus, depuis son retour à Paris, on nomme M. Drouyn de Lhuys, M. Alfred Leroux, président de la compagnie des chemins de fer de l'Ouest, M. le baron Ernest Leroy, préfet de la Seine-Inférieure, et M. Buffet, député des Vosges.

— Un journal de Paris met de nouveau en circulation le bruit d'un projet d'aliénation de nos lignes de fer, qui, dans un délai déterminé et dans une moyenne de 84 ans, doivent revenir à l'Etat. Au moyen de la création de nouvelles actions ou obligations, la propriété des lignes de fer, en France, deviendront la garantie d'une sorte « d'emprunt d'Etat » avec amortissement à longue échéance.

— Parmi les bruits qui circulent, nous devons mentionner, dit la *Presse*, la création d'un ministère des postes, des chemins de fer et des télégraphes, qui serait confié à M. Buffet.

Par compensation, la direction générale des forêts, dont M. Rouher avait proposé la réunion à l'administration des domaines et de l'enregistrement, serait rattaché au ministère de l'agri-

culture et du commerce, dont M. de Forcade demeurerait le titulaire.

— C'est à partir du 11 novembre que doit commencer le service d'hiver sur la ligne d'Orléans; ce sera aussi vers cette époque que commencera le même service sur la ligne du Midi; de la sorte, les trains pourront correspondre entre eux.

— Les olives deviendront cette année un objet de grand luxe. On peut se faire une idée du prix auquel elles devront être cotées dans les pays du nord, où elles sont ordinairement assez chères alors qu'il y a abondance dans les pays de production, quand on saura que la récolte manque à peu près partout, et qu'on les achète pour le confissage à raison de 105 fr. les 50 kil. pour les Lucques et 42 fr. pour les Verdales.

Les acheteurs, dit l'*Echo de Lodève*, sont nombreux et ardents, c'est une véritable lutte. Aussi nos propriétaires s'empressent-ils de ramasser leurs olives en vert pour en retirer un avantage six fois plus grand que celui que pourrait leur procurer le résultat de la récolte au pressoir, quoique l'on doive s'attendre à ce que le prix de l'huile soit plus tard en rapport avec la cherté actuelle des olives.

Pour extrait : A. Layton.

Bulletin Vinicole

Nous extrayons du *Moniteur Vinicole*, la correspondance suivante :

Bleré (Indre-et-Loire), 16 octobre. — Malgré les dures atteintes dont la récolte a été frappée, les vins sortis de nos cuves sont d'un goût plus que passable, et la verdeur de ceux obtenus des premiers temps des vendanges, tout en les rendant peu agréables, les place au-dessus de 1866. Les propriétaires qui se sont moins pressés dans la coupe de leurs raisins ont fait meilleur. Tout bien apprécié aujourd'hui, la qualité des vins de 1867 pourra, disent les gourmets, être comparée à 1864.

Jusqu'à présent, il s'en est peu vendu, s'il y en a; le commerce se borne à faire prendre les goûts, et si on s'arrête aux bruits qui circulent, certains vigneronniers auraient trouvé 70 fr. les 250 litres non logés.

Blois (Loire-et-Cher), 17 octobre. — Nos vendanges sont entièrement terminées dans le vignoble en vin rouge; le rendement est un quart d'une année ordinaire; la qualité est un peu supérieure à celle de l'année dernière. Les prétentions sont très-élevées, aucune affaire de faite.

Le vignoble en vin blanc de Solognes, est en pleine vendange; la qualité sera ordinaire, la quantité est évaluée au tiers d'une récolte ordinaire. Affaires nulles sur ces vins.

Les vins vieux rouges et blancs sont demandés; il en reste fort peu en raison des prétentions élevées sur les vins nouveaux. Les vins ont augmenté de quelques francs sur les blancs, et sur les rouges, une hausse très-sensible; les vinaigres sans changement.

Bonnieux-Saint-Pierre (île d'Oléron), 17 octobre. — Les vendanges sont faites. Ainsi que je le marquais le 26 du mois dernier, les résultats connus alors, et encore mieux aujourd'hui, sont assez satisfaisants. La qualité est bien supérieure à celle de l'an dernier, en blanc

bouteille. Le maire reprit alors :

« Où est M^{lle} Marie ?

— Je la vois qui s'approche, dit Levert.

— Alors appelez-la, mon cher; que je m'acquitte de ma mission avec elle aussi; c'est dans les règles.

— Je vais l'appeler moi! » fit le meunier.

Une minute après, Mariette était en présence du triumvirat. Le maire lui exposa leur proposition en belles phrases recherchées, à la façon d'un homme rompu à ces choses-là. Pendant qu'il parlait, Levert faisait à Mariette ses yeux les plus doux.

« Qu'en dit mademoiselle? demanda le maire en terminant.

— Monsieur se moque de moi; je ne suis pas une demoiselle, répliqua Mariette, dont la voix tremblante trahissait la secrète émotion.

— Je ne vous demande point cela, ma mignonne, reprit-il d'un ton badin. Répondez-moi franchement. Vous ne nous échapperez ni par des détours, ni par le silence, ni par des paroles évasives. »

Mariette jeta sur son père un regard interrogateur. Mais lui, vainqueur que sa fille n'oserait pas lui résister, il souriait avec béatitude aux discours du maire. Ce sourire rendit à Mariette tout son courage; elle dit résolument :

« Puisque ces messieurs désirent que je sois franche, je leur déclarerai que je ne veux point de M. Levert, et qu'il a eu tort, sachant cela depuis longtemps, de déranger pour rien M. Audemont. »

A ces mots, Levert se contenta de sourire, et le maire rit tout haut.

(La suite au prochain numéro.)

et en rouge; la quantité en rouge est moindre; en blanc, généralement peu de différence.

Bruges, près Blanquefort (Gironde), 18 octobre. — Les cuves sont maintenant écoulées, et l'on peut arrêter une opinion sérieuse sur le résultat de la dernière récolte.

Comme rendement, elle a été bien inférieure aux espérances pourtant très-restreintes de nos propriétaires.

Nous comptons tous ici sur les deux tiers de l'année dernière, et il n'y a pas eu moitié. Les mieux traités n'ont obtenu que cette quantité de demi-récolte de 1866, d'autres n'ont que le tiers, le quart, et d'autres moins encore, les grêlés, par exemple; somme toute, c'est une année disetteuse.

La qualité sera bonne et très-marchande: la couleur ne manque pas, la vinosité est suffisante. Dans les vins premiers récoltés, on constate un peu de verneur et de dureté; mais ce n'est pas un grand mal, puisque ce sont des marques de conservation.

Cette (Hérault), 17 octobre. — Il s'est fait, ces jours derniers, à Vias, trois parties de vin rouge, formant ensemble 1,000 muids, dans la moyenne de 70 à 73 fr. les 700 litres sur place.

A Montbazin, il s'est vendu, pour Cette et Montpellier, 7,000 hectolitres environ de vin rouge au prix de 100 et 105 fr. les 700 litres, transport et commission en sus.

Châteauneuf (Vaucluse), 17 octobre. — Je crois devoir ajouter, aux quelques renseignements que je vous ai déjà donnés sur la nouvelle récolte, que les vins que l'on continue à découvrir sont tous d'une belle couleur et d'un bon goût, et que l'on a commencé à payer une cuvée à 100 fr. la pièce de 270 litres, et une autre, supérieure, à 115 ou 120 fr.

La demande générale du propriétaire sera probablement de 100 fr. la pièce, sur laquelle il y aura peu d'espoir de rabais.

Cognac, 17 octobre. — Les vendanges sont terminées dans nos contrées; les propriétaires ont récolté bien moins qu'ils ne croyaient, en somme, le quart d'une récolte ordinaire; nos borderies ont eu à peu près une demie.

Notre dernière foire était très-nombreuse, mais les affaires ont été nulles. Le riche propriétaire ne veut vendre à aucun prix ou à des prix que le négociant ne peut pas offrir. Il se fera donc fort peu d'eau-de-vie nouvelle, car tel petit propriétaire qui, aux années ordinaires, récolte 40 ou 50 barriques de vin, en a eu cette année à peine 8 ou 10, et, après avoir mis sa provision de côté, il lui restera quelques barriques de vin qu'il sera obligé de vendre à un bouilleur.

Gémozac (Charente-Inférieure), 17 octobre. — Les vendanges sont terminées, et l'on peut se rendre compte dès à présent du produit de cette récolte. Nos prévisions n'ont pas été trompées; on estime généralement la récolte des vins blancs à un tiers de moins que celle de l'an dernier, mais la richesse alcoolique sera bien supérieure à celle des vins blancs de 1866. En somme, on produira autant d'eau-de-vie que l'année dernière, et on pourra la vendre à un prix bien plus élevé.

Joigny (Yonne), 17 octobre. — Nos vendanges à Joigny tirent à leur fin, et il y a peu de mares à faire. Les vins continuent à donner l'espérance d'une bonne qualité. Les propriétaires ont toujours des prétentions élevées, mais le commerce se tient sur une réserve prudente, et je ne puis vous indiquer encore aucun prix.

Voici quelques expériences qui ont été faites sur du moût de cette année dans une vigne située en Migraine, commune de Saint-Aubin-sur-Yonne; il a donné 197 grammes de sucre par litre de moût, ce qui correspond à 11° 5 d'alcool; en 1866, 8° 5 seulement.

Du moût récolté dans la côte Saint-Jacques-de-Joigny, a donné 223 grammes de sucre par litre de moût, ce qui correspond à un degré alcoolique de 13 à 14°. Le vin de 1866 a donné 7° 7; celui de 1865, de 11 à 12°.

Les vins de cette année ne donneront pas tout à fait le degré alcoolique indiqué par le calcul à cause de la perte d'alcool qui a eu lieu pendant la vinification.

Revue Financière.

Les préoccupations politiques causées par les affaires romaines ont fortement pesé sur notre marché financier pendant la semaine que nous venons de traverser et l'on a même pu croire un instant, en voyant la dépréciation des valeurs qui a marqué les journées de mercredi et de jeudi, que l'on allait assister à une véritable débâcle. Les spéculateurs à la baisse, intéressés à présenter la situation politique sous l'aspect le plus propre à servir leurs calculs, disaient que les négociations diplomatiques étaient rompues entre notre gouvernement et celui de Florence, que l'heure de l'action avait sonné, et qu'il n'y avait plus, par conséquent, qu'à envoyer à Rome la division du général Dumont, toute prête à partir de Lyon pour Toulon et de là vers Rome afin d'y faire

respecter le domaine et au besoin la personne du Saint-Père en vertu de la convention du 15 septembre. Les spéculateurs de bon sens avaient beau faire observer que le cabinet de Florence avait tout intérêt à empêcher les choses d'en arriver à cette extrémité. Que, deson côté, le gouvernement impérial avait déjà donné trop de preuves de sagesse, de modération ainsi que de bonne volonté à l'égard de l'Italie pour ne pas aller jusqu'au bout dans la voie de la conciliation, ne fût-ce qu'au point de vue de notre budget qu'une deuxième expédition romaine chargerait considérablement. Ce n'est qu'en voyant le *statu quo* persister, que la spéculation s'est un peu remise de ses frayeurs; ce qui a permis aux cours de se relever un peu à la fin de la semaine.

C'est à peine si, au milieu des complications politiques on a pris garde à la légère reprise des affaires qu'indique le dernier bilan de la Banque et à la continuation des bonnes recettes de nos chemins de fer. Le 3 % qui restait samedi à 68.27 1/2 tombait jeudi à 66.80 et restait hier à 67.20, en baisse de 1.05 environ.

Le 5 % italien que nous laissons à 45.35 après avoir fléchi à 43.05, a repris à 44.17 1/2, en perte de plus de 1.35. Toutes les valeurs de crédit ont été plus ou moins affectées, à l'exception du crédit industriel qui reste au même cours; et cela malgré la bonne situation de la plupart de ces établissements. La banque a baissé de 40 fr. à 3285; le crédit foncier de 30 fr. à 1.237.50; le comptoir d'escompte de 42.50 à 642.50; la société générale de la même somme à 482.50. Le groupe de valeurs du crédit mobilier a été relativement moins éprouvé, à l'exception de l'Espagnol qui a perdu 7.50 à 170 et des transatlantiques qui ont fléchi de 8.75 à 292.50. L'immobilière a baissé de 2.50 à 90 et le mobilier gagne au contraire 1.25 à 176.25.

L'exploitation de notre réseau ferré continue à être très fructueuse. Il y a une augmentation de 441.000 fr. sur le Lyon ancien, de 187.000 sur le Nord, de 130.000 sur l'Ouest ancien, de 177.000 sur l'Est ancien, de 37.000 sur le Midi ancien et de 531.000 fr. sur l'Orléans ancien (augmentation qui, pour cette dernière ligne, tient en partie à la comparaison avec une semaine de l'année dernière où le trafic avait diminué par suite des inondations). Le nouveau réseau est moins favorisé.

Si l'Est nouveau a vu ses recettes s'accroître cette semaine de 100.000 fr. et l'Orléans nouveau également de 166.000 fr. (sauf la réserve que nous venons de faire pour l'Orléans ancien), par contre les recettes du Lyon nouveau ont diminué de 7 %, celles de l'Ouest nouveau de 3 % et celles du Midi nouveau de 18 %.

Malgré leurs excellentes recettes les chemins ont été lourds, surtout l'Orléans en baisse de 16.25 à 838.75, le Nord de 15 fr. à 1.123.75 et le Lyon de 43.75 à 862.50, sur les autres chemins il y a eu une dépréciation moyenne de 5 fr.

Les Autrichiens ont fléchi de 8.75 à 467.50 et les Lombards de 20 fr. à 347.50. L'administration de ce dernier chemin a fait démentir le bruit qui avait couru d'une diminution du dividende, bruit qui avait fait fléchir les cours, — néanmoins cette valeur ne s'est pas relevée.

Un certain nombre de porteurs d'obligations du nord de l'Espagne ont tenu jeudi dernier une réunion, afin de se concerter sur les mesures à prendre par suite de non paiement du dernier coupon.

Les valeurs industrielles ont été plus ou moins dépréciées. Le gaz parisien a fléchi de 40 fr. à 44.65 ce qui s'explique par le taux de capitalisation de cette valeur. Les Suez ont baissé d'une dizaine de francs à 240 fr.

On annonce que la compagnie de l'isthme de Suez a placé, lors de son dernier emprunt, 400,000 obligations dont 40,000 à Paris. On compte avec les souscriptions étrangères dépasser le tiers et même atteindre la moitié de la somme demandée; ce qui est un vrai succès en égard à l'état actuel du marché financier. HAVAS.

Chronique locale.

DATE	JOURS.	FÊTE.	FOIRES.
27	Diman.	s. Frumence.	
28	Lundi.	s. Simon et s. J.	Cazals, Soturac.
29	Mard.	s. Narcisse.	Rudelle.
30	Merccr.	s. Théophile.	Lugagnac.

P. Q. le 5, à 6 h. 27 m. du soir.
 P. L. le 13, à 1 h. 33 m. du soir.
 D. Q. le 20, à 9 h. 26 m. du matin.
 N. L. le 27, à 1 h. 12 m. du soir.

Par arrêtés préfectoraux du 18 octobre 1867 la mairie de Lentillac près Figeac a été reconstituée de la manière suivante :

Maire M. Cavèle (Edouard), adjoint. Adjoint, M. Merle (Martial), conseiller municipal.

MAIRIE DE CAHORS.

Le concours pour les cinq bourses d'externes à l'Ecole industrielle commerciale annexée au Lycée de Cahors, aura lieu à l'Hôtel-de-Ville, le 2 novembre prochain, à 9 heures du matin.

Les inscriptions des candidats seront reçues dans les bureaux de la Mairie, jusqu'au 1^{er} novembre.

Contrairement à ce qui avait été annoncé par plusieurs journaux, nous sommes en mesure d'affirmer que la clôture de l'Exposition reste irrévocablement fixée au 31 octobre.

C'est les 27 et 28 octobre qu'aura lieu la fête patronale de Catus. Rien n'est négligé pour donner tout l'éclat à ces belles journées qui attirent les étrangers en foule. Cette année encore le programme est plein de riches promesses.

En vertu d'instructions ministérielles, la quatrième session municipale se tiendra, du 5 au 15 novembre, dans toutes les communes de l'empire.

Les délibérations de ces assemblées porteront spécialement : 1° sur l'organisation et l'entretien des classes d'adultes; 2° sur le service des chemins vicinaux; 3° sur le fonctionnement des bureaux de bienfaisance.

Les conseils municipaux auront aussi à s'occuper du classement définitif des chemins intéressés au décret portant constitution d'une caisse dotale en faveur de ces voies de communication.

LA FÊTE DE S^{TE}-GERMAINE A PUY-L'ÉVÊQUE.

Lors du célèbre *Triduum* de Toulouse en l'honneur de Sainte Germaine Cousin, M. Delpech, curé de Puy-l'Évêque, spectateur de ces magnifiques manifestations, conçut la pieuse pensée d'en réserver une part au profit de son église. Il obtint en conséquence une relique de la nouvelle Sainte, et c'est ce précieux dépôt qu'il s'agissait, dimanche, 20 du courant, d'honorer, en lui faisant place dans la chapelle de la Vierge, nouvellement restaurée à cet effet. M. l'Évêque de Cahors avait bien voulu rehausser par sa présence les cérémonies de cette translation.

Samedi, à trois heures, eut lieu la réception solennelle de S. G. Le clergé, les autorités, les écoles, les corporations et les fonctionnaires s'étaient portés au devant d'Elle sur la pittoresque avenue de Cahors.

M. le Maire de Puy-l'Évêque, dans une de ces faciles improvisations dont il a l'habitude, a dignement interprété les sentiments de notre sympathique et religieuse population. M. Delpech a fait entendre ensuite sa voix toujours séduisante et bien inspirée; d'autres discours ont été prononcés, auxquels Mgr a répondu, comme aux deux premiers, avec l'aisance, la distinction et la cordialité qui caractérisent sa parole.

Arrivé à l'Église, après avoir béni la foule respectueusement échelonnée sur son passage, l'Évêque a de nouveau remercié du haut de la chaire nos magistrats, nos corporations et la population tout entière de leur accueil empressé. Retrouvant le souvenir particulièrement vivant au milieu de nous de son digne et regretté prédécesseur, il y a pris occasion d'exprimer, lui aussi, dans les termes les plus gracieux toute sa bienveillance à l'égard de sa *bonne ville de Puy-l'Évêque*.

Le dimanche matin, la persistance du mauvais temps n'avait pas découragé le zèle de notre Pasteur ni de ses dociles paroissiens. Les décorations du plus grand nombre des habitations commencées, dès la veille, en l'honneur de Mgr, se poursuivaient avec un redoublement d'activité et d'émulation. L'enthousiasme dont Toulouse prodiguait naguère tant de merveilleux témoignages semblait avoir gagné Puy-l'Évêque et y reproduisait en petit, le même luxe de verdure, de monuments, de devises, d'oriflammes de lanternes vénitienes et autres ornements du meilleur goût. Comme à Toulouse, le ciel d'abord si sombre et si pluvieux, s'éclaircissait au moment de la procession, et favorisait l'affluence des prêtres et des fidèles accourus de toute la contrée environnante.

Bientôt apparut, le long de nos rues si bien décorées et pavées pour lui faire honneur, la chasse où est désormais contenue la vénérable relique. Comme œuvre d'art, cette chasse, dessinée et exécutée par M. Calmon fils, sculpteur à Cahors, présente des dispositions élégantes et conformes au style d'une notable partie de notre église. Elle laisse voir à l'intérieur une statue couchée et assez expressive, quoique un peu embellie, de la *chère Sainte*.

Ce titre si doux, donné par l'illustre Montalembert à la royale héroïne de son livre ou plutôt de son inimitable poème, Sainte Elisabeth de Hongrie, ne convient pas moins à la touchante, à la souffreteuse et admirable bergère de Pibrac. Toutes deux, l'une sur les marches d'un trône, l'autre sous une chaumière, ont merveilleusement réuni des vertus égales et même à peu près semblables. Elles ont été en butte, dans des conditions si diverses, aux mêmes persécutions; elles ont montré la même patience, la même charité; elles ont atteint le même degré d'héroïsme chrétien; elles ont été favorisées des mêmes prodiges (le miracle des roses), et finalement du même résultat, l'apothéose catholique.

Les attributs particuliers de la sainteté, telle qu'elle s'est manifestée dans cette fille des champs, si digne d'être proposée pour modèle à nos populations et pour correctif aux entraînements de notre époque matérialiste, ont été fort bien retracés par M. Verdié, vicaire général, dans le sermon dont il a bien voulu se charger aux vêpres. Circonscrivant dans un cadre modeste ce fécond sujet, il en a surtout fait ressortir les applications pratiques dans un langage clair, élevé, persuasif, d'une façon aussi habile qu'édifiante.

L'église était devenue trop petite pour contenir la foule immense attirée par cette solennité. Un grand nombre se pressait au dehors avide de recueillir une part de la bénédiction papale annoncée par Monseigneur. L'ordre et le recueillement n'ont cessé de régner parmi cette foule comme dans toute la suite des cérémonies présidées par Sa Grandeur.

Au moment de nous bénir au nom du Saint Père, l'Évêque a résumé dans une allocution émue et chaleureuse la signification de ce pieux empressement si consolant pour son cœur, — et rappelant à cette occasion les mérites et les épreuves du glorieux Pie IX, il a fini par un entraînant hommage à cet auguste chef de l'Église universelle, si odieusement méconnu et menacé par une portion aveuglément rebelle de son troupeau.

L'orphéon *Saint-Sauveur*, dont Monseigneur avait daigné, le matin, bénir la bannière déjà décorée de plusieurs médailles, a prêté son concours dévoué à cette fête si éminemment religieuse et morale. Il a chanté avec entrain plusieurs morceaux de son répertoire sur des paroles appropriées aux circonstances.

Cette belle journée s'est terminée par une illumination générale qui a fait pâlir toutes les démonstrations antérieures de ce genre. L'attente de tous a été grandement dépassée. Nous n'essaierons pas de décrire l'effet vraiment splendide que produisait la riche ornementation de certaines maisons, encore moins les surprises qu'un art plus modeste, mais non moins ingénieux, avait ménagées sur d'autres points, enfin, cette profusion de guirlandes et de lumières qui s'étendait jusqu'aux plus humbles demeures et dans les ruelles des quartiers les plus reculés. L'honneur de ce beau spectacle qui a été si vivement apprécié par Monseigneur et sa suite, revient au bon esprit des habitants de Puy-l'Évêque unis un moment dans la même pensée, à l'initiative de leur excellent Pasteur; il revient surtout à sainte Germaine, leur nouvelle et bien aimée patronne!

La muse chrétienne et patriotique ne pouvait se taire en présence de ce soudain et généreux élan. Elle a pour ainsi dire improvisé la pièce suivante, destinée à en marquer le sens et à en prolonger l'écho, au point de vue poétique et philosophique :

SAINTE-GERMAINE DE PIBRAC.

A Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Cahors.

Mirabilis Deus in sanctis suis.

I.

Amante des vieux temps, des champs et de l'étude,
Ma muse pour rêver cherchait la solitude,
Et blottie en un frais ruisseau,
Interrompait son rythme impuisant, mais fidèle,
Quand naguère l'écho de la Ville Eternelle
Vers elle a retenti de loin.

Quel est ce bruit nouveau de triomphe et de fête
Qui vient solliciter au fond de sa retraite
Le croyant, le barde inconnu ?
Triste et désabusé, d'où vient qu'il chante encore,
Qu'il retrouve au grand jour un hymne près d'éclorre,
Lui par tant d'ombre retenu ?

Laissez-le : c'est sa foi qui lui fait ce courage.
C'est elle qui réclame et dicte son hommage
Vers ce spectacle radieux
Qu'offre à nos cœurs usés, abâtardis, sceptiques,
Saint-Pierre étincelant sous ses sacrés portiques
Et reliant la terre aux cieux.

Aux regards indécis des peuples qu'on égare
Le règne de l'esprit s'élève comme un phare
Dans la nuit du monde moral,
Et l'auguste Vieillard, coïté de trois auréoles,
Debout sur la colline, en face des idoles,
Seul résiste au courant fatal.

Pendant que dans la plaine aux confuses mêlées
Les tribus d'Israël errantes, — ébranlées
Par une embûche à chaque pas
Luttent, — lui, des païens défilant la furie,
Sur son sommet sacré comme Moïse, il prie,
Vers le ciel étendant les bras.

Salut et gloire à Pie, au pontife sublime,
Au juste couronné que menace le crime
Sans troubler sa sérénité,
Et qui vient de montrer, au seuil apostolique,
L'essor toujours fécond de la vigne mystique
Portant ses fruits de sainteté.

II.

Gloire à ta vie obscure! honneur à ta souffrance
O Germaine, humble fleur du midi de la France!
C'est toi qu'aux dyptiques bénis
Pie et cinq cents prélats introduisaient naguères
Pâle et touchante sœur des illustres bergères
Qui sauvèrent notre pays.

Une fille des champs, infirme et malade,
Sans beauté, sans fortune eut Dieu pour perspective
Avec bien des maux à souffrir
Et pour tout bien sa foi, sa naïve innocence.
Son lot fut ici-bas de souffrir en silence,
De croire, prier et mourir!

C'est elle, l'humble fille ignorante, ignorée,
Dont l'image au doux traits, la mémoire sacrée
S'éleveront sur nos autels.
De rustique vertu ce modèle facile,
Prendra place, rayon vivant de l'Évangile,
Parmi nos types immortels.

Après Rome, Toulouse et l'exalte et la fête.
Un peuple immense accourt, les vrais croyants en tête,
A ces pompes, à ces splendeurs.
Égalité chrétienne, à toi ces beaux spectacles!
Cette pauvre pastoure est un de tes miracles
Et confond toutes les grandeurs.

Des fleurs, partout des fleurs, des festons, des portiques!
Des devises d'amour ! partout des feux magiques
Pour cette Sainte chère à tous!
Des cités aux hameaux formons comme une chaîne
De verdure et d'honneur à cette plébéienne
Fiancée au céleste Epoux !

III.

Ici même, en ce coin d'une terre fidèle,
Nous aurons le dépôt d'une mince parcelle
De son suaire virginal,
Et sous la haute nef, aux arcades antiques,
Nous unissons nos cœurs, notre encens, nos cantiques
Devant son nimbe triomphal

Puy-l'Evêque avait droit à ce présent propice.
Antoine de Luzech, Ebrard de St-Sulpice,
Nos saints pontifes d'autrefois,
S'ils pouvaient soulever leur pierre sépulcrale,
Reconnaîtraient bientôt cette vierge au front pâle
Contemporaine de leur voix.

Mais quel que soit le temps, la parole féconde
Ne manquera jamais de semeurs dans le monde,
Les évêques ne meurent pas...
A peine est-il tombé, ce généreux apôtre
Que nous pleurons naguère, — il en surgit un autre,
Prêt à marcher du même pas.

Vous êtes votre part dans ces honneurs suprêmes
Votre fleuron sacré dans ces blancs diadèmes
Décernés à la sainteté,
Evêque de Cahors, chef d'ouailles fidèles, —
Père et docteur au sein d'assises solennelles
Bientôt vous serez écouté.

Près de ce siège auguste où Dieu mit sa lumière,
Bientôt va se ranger l'Eglise tout entière
O cortège imposant à voir !
De l'infailible esprit, ô cénacle docile !
A l'annonce du grand, du glorieux Concile
Le monde a tressailli d'espoir...

Gloire au grand et doux Pie, au successeur de Pierre,
Par qui la vérité règne encore sur la terre !
Louange au Christ toujours vainqueur !
Et toi, puissante au ciel, si faible sur la terre,
Sois comme Geneviève un ange tutélaire
Du sol où se forma ton cœur !

Ch. DELONCLE.

Puy-l'Evêque, 20 octobre 1867.

On nous écrit de Gourdon :

Depuis le 22 mai dernier, jour de fête patronale de Nozac, les jeunes gens de ce bourg, vivaient dans le plus grand désaccord avec ceux du village d'Anniac ; ils se querellaient à toute occasion. Le 13 du mois courant, une lutte s'est engagée à Anniac et le nommé Buffara (Augustin), âgé de 19 ans, du lieu

d'Anniac, près d'Anniac, a été blessé mortellement. Il succomba le lendemain. Quatre prévenus ont été arrêtés et la police informe.

LYCÉE IMPÉRIAL DE CAHORS.

Compositions du 8 octobre 1867.

Mathématiques élémentaires.
Mathématiques, 1. Théron, 2. Cayla.
Philosophie.
Version latine, 4. Combrouse, 2. Lacarrière.
Rétorique.
Version latine, 4. Laroumet, 2. Chouet.
Seconde.
Version latine, 4. Dol, 2. Tneyssac.
Troisième.
Version latine, 4. Tardieu, 2. Alazard.
Quatrième.
Version latine, Gueguen, 2. Dupuy.
Cinquième.
Version latine, 4. Lemaire, 2. Deloncle.
Sixième.
Version latine, 1. Depeyre, 2. Labie.
Septième.
Grammaire française, 4. Peyrissac, 2. Cambornac.
Huitième.
Grammaire française, 4. Calmels, 2. Lavoisot.
Enseignement spécial.
Deuxième année.
Grammaire française, 4. Vilas, 2. Nouvel.
Première année.
Grammaire française, 1. Durupt, 2. Couture.
Année préparatoire.
Grammaire française, 4. Mahias, 2. Linou.
Classe préparatoire.
Première division.
Ecriture, 4. Fournié, 2. Maratuech.
Deuxième division.
Ecriture, 4. Bladinières, 2. Castagné.
Troisième division.
Ecriture, 4. Peyrissac, 2. Parvieux.

Compositions du 15 octobre.

Cinquième.
Grammaire française, 1. Combarien, 2. Boulzaguet.
Sixième.
Grammaire française, 4. Fouchet, 2. Labie.
Septième.
Version latine, 4. Peyrissac, 2. Pagès.
Huitième.
Calcul, 1. Mazeillé, 2. Gueit.
Classe préparatoire.
Première division.
Orthographe, 4. Lescale, 2. Poujade.
Deuxième division.
Orthographe, 4. Bessières, 2. Francès.

Troisième division.
Orthographe, 4. Pouzergues, 2. Parvieux.
Le Proviseur,
RICHAUD.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS.

Naissances.
21 octobre Pignères (Antoinette), rue St-James.
21 — Rival (Etienne), rue des Boulevards.
21 — Miquel (Jacques), au Payrat.
21 — Ayot (François), rue Fondue-Basse.
Mariages.
21 — Berthoumieux (Jean-Géraud), cultivateur et Bauvalaux (Jeanne-Catherine)
Décès.
19 — Gizard (Joséphine), robeuse, 21 ans, rue Mascoutou.
21 — Besse (Catherine), charcutière, 64 ans, au Port-Bullier.
21 — Pelrat (Marie-Anne), 56 ans, rue du Coin-de-Lastué.
22 — Feibesse (Philomène), religieuse des Dames Blanches, 23 ans, boulevard Nord.

CAISSE D'EPARGNE DE CAHORS.

Séance du 20 octobre 1867.
10 versements dont 2 nouveaux 1,500 »
5 remboursements dont 3 pour solde 826 »
Pour la chronique locale : A. Laytou

Crédit Foncier de France.

Le Crédit foncier fait aux propriétaires, jusqu'à concurrence de la moitié de la valeur des immeubles, s'il s'agit de terres et de maisons, et du tiers s'il s'agit de bois et de vignes, des prêts remboursables en cinquante ans moyennant une annuité de 6 fr. 06 0/0, amortissement compris : l'emprunteur a d'ailleurs à toute époque le droit de se libérer par anticipation, en tout ou en partie.

S'adresser à MM. les notaires, ou directement au Crédit foncier, rue Neuve des Capucines, n° 19, à Paris.

Dernières Nouvelles.

Toulon, 21 octobre, 3 h. 55 m. du soir.
La brigade Polhes débarque.

Les trains de troupes sont arrêtés.
La division qui est arrivée campera à Toulon.
Les armements de navires sont suspendus.
Partout contre-ordre a été donné.

Florence, 21 octobre.

Le général Cialdini accepte définitivement la mission de former un cabinet, qui, jusqu'à présent, n'est pas encore constitué.

Nous lisons dans le Temps :
P.-S. — Une dépêche de Florence de ce matin présente l'état des esprits dans cette capitale sous un jour assez inquiétant. Elle parle aussi de la possibilité d'un mouvement. — E. Lemoine.

La 49^e Livraison de l'Exposition universelle illustrée, publication autorisée par la Commission impériale, vient de paraître. En voici le résumé :

I Les Etoffes de Mulhouse (1 grav.), par M. J. Laurent-Lapp. — II Musée rétrospectif : Vase de Rouen (1 grav.), par M. Louis Enault. — III Rome païenne et Rome chrétienne, bas-reliefs de M Dupré (2 grav.), par M. Octave Lacroix. — IV Les Fleurs artificielles (1 grav.), par M. Amédée Achard. — V Le Quart anglais (1 grav.), par M^{rs} Fr. Ducuing. — VI L'Horlogerie (1 grav.), par M^{rs} Victor Cosse. — VII Petits métiers : la Gravure sur Verre (1 grav.), par M. Paul Bellet. — VIII L'Agriculture en Espagne (1 grav.), par M. Léopée. — IX Appareils moteurs : les Machine^{rs} Hermann-Lachapelle (1 grav.), par M. Ch. Boissay. — X Revue générale de l'Exposition, par M. F^r Ducuing. — 10 gravures.

Paris, 106, rue Richelieu. — Un numéro, 50 cent. — Par la poste, 60 cent. — 30 fr. les 60 Livraisons. — Parait le mardi et le vendredi de chaque semaine.

Mal de Dents Guérison instantanée

parla PYRÉTHRINE LAHAUSSOIS. — 1 fr. 50 le flacon. — Dépôt à Cahors, chez M. Vinel, pharmacien ; à St-Céré, chez M. Lafon, pharmacien.

Annonces légales.

ARRONDISSEMENT DE GOURDON.

Etude de M^{rs} Dambert, avoué, à Gourdon.
Il résulte d'un exploit du ministère du sieur Ayroles, huissier que la femme Perrinet, a formé une demande en séparation de biens, contre Jean Vergnes son mari.

(Extrait du Gourdonnais du 15 oct.)

Pour tous les extraits et articles non signés A. Laytou

EXPOSITION DE LONDRES 1862 GRANDE MEDAILLE UNIQUE

OUVRAGES DE A. PRÉTERRE CHIRURGIEN-DENTISTE.

EXPOSITION DE PARIS 1867 MEDAILLE D'OR (UNIQUE)

L'AURÉAT DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS ET RÉDACTEUR EN CHEF DE L'ART DENTAIRE, 29, Boulevard des Italiens, à Paris.

EXTRACTIONS ET OPÉRATIONS DENTAIRES sans souffrance par le protoxyde d'Azote. Brév. s. g. d. g. — Brochure franco, 1 fr.	CONSEILS AUX PERSONNES QUI ONT PERDU DES DENTS Brochure franco 1 fr.	DENTITION DES ENFANTS CONSEILS AUX MÈRES DE FAMILLE Brochure franco 1 fr.	DES ELIXIRS ET POUDES DENTIFRICES Avantages et inconvénients. — Notice sur la POUDE et l'ELIXIR PRÉTERRE. — Brochure franco 1 fr.	LES DENTS, CONSERVATION MALADIES, INFLAMMATIONS DES GENCIVES. Ebranlement et déchaussement (dents artificielles). — 1 vol. franco, 2 fr.
--	--	---	---	--

Ces ouvrages s'envoient contre timb.-poste.

LAMPE A GAZ-MILLE

BRULANT SANS LIQUIDE
BREVETÉE S. G. D. G.

DÉPENSE MOINS DE UN CENTIME EN 2 HEURES.

ECLAIRAGE TRÈS BEAU

PLUS DE TACHE DE BOUGIE, DE SUIF, NI D'HUILE.

TRÈS ÉCONOMIQUE

Remplaçant la Bougie, la Chandelle et la Lampe à Huile.
Se défier de la contrefaçon. — Exiger la marque de Fabrique.

Se trouvent chez **M. DELSOL, Lampiste, place au Bois.**

VOITURES PUBLIQUES ET A VOLONTÉ

Le Sieur RAYMOND tient à la disposition du Public, dans son établissement, situé maison CAVIOLE, rue du Lycée, toutes Voitures de voyage et d'agrément. — PRIX MODÉRÉS.

DE CAHORS A ASSIER.

Départ de Cahors : 11 h. du soir.

Départ d'Assier : 4 h. après-midi ;

Arrivée à Cahors, à 6 heures soir.



LUBIN

COIFFEUR, RUE DE LA LIBERTÉ, A CAHORS, MAISON CELSE.

Vieil adage applicable à la maison Lubin :
Le ciseau d'Atropos fait frémir la nature,
Mais celui de Lubin embellit la figure.

Changement de Magasin pour cause d'agrandissement et d'embellissement. Superbe salon pour la taille des cheveux. (Ne s'oubliez pas, S. V. P., le fait est exact !...)

Avis aux Dames et aux Messieurs :
Voulez-vous être bien coiffés ? suavement parfumés ? gracieusement cravatés ? poussez une pointe chez moi !...

MARBRERIE ITALIENNE

DE SECONDO PASQUINO

ANCIEN CONTRE-MAÎTRE DE M. BRETON, A CAHORS.

M. SECONDO PASQUINO prévient le public, que, venant de s'établir pour son compte, il s'engage à fournir toutes sortes de travaux concernant la Marbrerie, Gravure, Sculpture en tout genre, à des prix très-modérés.

Son Atelier est situé, rue des Cadourques, à Ste-Claire, MAISON SALIGNÉ.

A VENDRE

L'HOTEL DU PALAIS-NATIONAL

EN ENTIER OU A PARCELLES

S'adresser pour les renseignements, à M. Marcellin LACASSAGNE, qui en est le propriétaire.

On donnera toutes facilités pour le paiement.

Guérison RADICALE DES Hernies

ou DESCENTES. Rendant inutile les bandages et les pessaires, méthode de PIERRE SIMON. 40 ans de succès. Envoi franco de prospectus. S'adresser à MM. BEZOU-SIMON et DESCAMPS-SIMON, bandagistes-herniaires, à Saumur (Maine-et-Loire), élèves, gendres et successeurs de feu Pierre Simon. (Affranchir).

LE MEILLEUR FERRUGINEUX

Ce sont les PASTILLES DE SCHAEDELIN au Phosphate de fer, pour combattre l'appauvrissement du sang, les pâles couleurs, les maux, crampes d'estomac, etc. ; elles remplacent, avec le plus grand succès, l'huile de foie de morue, si désagréable, et conviennent aux personnes délicates.

Chez SCHAEDELIN, pharmacien, 28, rue des Lombards, Paris.

Prix : la boîte, 1 fr. 50 ; par la poste, 1 fr. 70.

TBLEAU DES DISTANCES

De chaque Commune du Département du Lot aux chefs-lieux du Canton, de l'Arrondissement et du Département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811.

PRIX : 1 FRANC.

Chez M. Laytou, rue de la Mairie, à Cahors.

LA RÉGLISSE SANGUINÉE

GUÉRIT les Rhumes, Gastrites, Crampes et Faiblesse d'Estomac. Quand on en mange après les repas, on digère toujours très-bien. Un seul essai suffit pour s'en convaincre. Dépôt dans toutes les pharmacies.

A LOUER

1° UN APPARTEMENT
AU 2^e ÉTAGE
2° UN MAGASIN
rue Fénelon, à Cahors.
MAISON DU DOCTEUR GULLIOU

AVIS AUX CHASSEURS A VENDRE

Cinq FURETS jeunes de la meilleure race bien dressés. Deux femelles et trois mâles. M. Lalo, de Souffomès, qui en est le propriétaire les enverra franco en lui adressant un mandat sur la poste de 25 fr. pour chaque Furet.

On demande un Employé connaissant le dessin et le lavis des plans. S'adresser à la Direction des Contributions directes, rue Fénelon.

Le propriétaire-gérant A. LAYTOU.

La Ouate ANTI-RHUMATISMALE

du Dr Pattison

soulage instantanément et guérit radicalement la Goutte et Rhumatismes de toute sorte, mal aux dents, lombagos, irritations de poitrine, et maux de gorge. En rouleaux à 2 fr. et à 1 fr.

Dépôt à Cahors, chez M. Vinel, Pharmacien.

L'ART DE DECOUVRIR LES SOURCES

par M. l'abbé PARAMELLE, 1 vol. in-8° de 452 pages, orné de figures, l'édition. se vend à Cahors, chez M. Calmette, libraire..... 5fr.

POSTE AUX CHEVAUX

M. ANDRAL, Veront chez lui, Poste aux chevaux, Galerie Audoury, toute sorte de Voitures d'agrément, à des prix modérés. Toutes ses voitures sont remises à neuf.

